

**Procès-verbal**  
**Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École Mitchell-Montcalm**



N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue  
Mardi le 25 avril 2023 à 19 h.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Enseignants / membres du personnel	Parents
Pascale Bilodeau	Philippe Grenier
Marie-Sol Pronovost	Claudine Larivière
Catherine Huppé	Vicki Leblanc
Francine Lemieux	Julie Roy
Guillaume Paquette	Patsy Tremblay
Karine Ménard	Bruno Duquette
Maryse Cormier	Pierre-Martin Tardif (rempl.)
Sylvie Lavallée	
Élaine Quintal	

**Animation:** Pascale Bilodeau, directrice, et Philippe Grenier, président.

**Secrétariat :** Marie-Sol Pronovost

**Public :** Étienne Van Steenberghe

**ÉTAIENT ABSENTS**

Isabelle Dionne, parent, est remplacée par Pierre-Martin Tardif.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté par Philippe Grenier.

Étienne Van Steenberghe mentionne qu'il aura un point à ajouter à l'ordre du jour.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Demande d'ajout au point 11 « autres sujets » : Motion de félicitations et encouragement à l'équipe de génie en herbe et aux enseignants. Importance de souligner l'apport des enseignants dans ces belles activités.

Lecture de l'ordre du jour par Philippe Grenier.

Pierre-Martin Tardif propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Claudine Larivière.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 JANVIER 2023**

Vicki Leblanc propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 30 janvier, tel que lu, appuyé par Philippe Grenier.

CÉ 23-04-25-1

CÉ 23-04-25-2

#### 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

##### Règles de régie internes (point 2) :

Le document a été envoyé à l'ensemble des membres. L'annexe 1 est cependant manquante. La direction verra à la retrouver.

##### Présence des élèves au C.É. 2023-2024 (point 4)

Il est convenu que l'année prochaine pour les personnes désirant se présenter aux élections scolaires (présidence et vice-présidence) les postes incluront la responsabilité d'être présent au conseil d'établissement. Ça pourrait être en alternance ou les deux élèves à la fois puisque légalement, il y a 2 places pour des élèves sur le conseil d'établissement.

La voix des élèves mérite d'être là. Ce sera une amélioration d'avoir la présence d'élèves sur le conseil d'établissement. Il est aussi suggéré de prévoir des élèves substitués afin de s'assurer d'une présence.

##### Démarches relatives à la nouvelle école/terrain/arrondissement (point 6)

Beaucoup d'informations ont circulé. La demande pour la nouvelle école est toujours au ministère et recevable. On attend toujours l'annonce officielle.

Pour le terrain, le CSSRS a déposé une première planification des besoins d'espace qui a été refusée. Le CSSRS a redéposé un nouveau document encore refusé par la ville mais qui est maintenant entre les mains du Ministère en attente d'analyse. Il y a eu des changements dans les dernières semaines à la ville : les discussions reprendront d'ici 2 semaines.

La construction en hauteur n'est pas un souhait du CSSRS et ne répond pas à notre besoin.

Conseil d'arrondissement : Les discussions se poursuivent entre le CSSRS et la ville. Selon la ville, l'arrondissement est important et difficile à relocaliser. Il est possible de consulter l'entente (copie papier ou PDF peuvent être transmis par Pascale Bilodeau).

La convention a été signée en 2010 et le bail en 2015. La ville avait besoin de locaux pour l'Arrondissement. Il a été demandé au CSSRS de payer les locaux. La ville rembourse le prêt de la CSSRS jusqu'en 2034. Mais il y a possibilité de reconduction du bail (Trois fois pour une période de 10 ans, ce qui nous mène en 2064). Le déplacement de l'Arrondissement devra donc se faire par une entente de bonne foi ou politique.

Il est nommé qu'il ne semble pas y avoir une utilisation optimale des locaux par le centre communautaire. Il est proposé de faire un audit pour avoir la possibilité de récupérer quelques locaux pour une meilleure utilisation de l'espace. Ce n'est pas de notre ressort. Pascale Bilodeau mentionne que déjà, pour les programmes de Pré-DEP et concomitance, au moment où les deux groupes ne sont pas en alternance, on manque d'espace. On a dû installer un groupe à l'Arrondissement, en faisant une demande qui a été autorisée.

Il est incompréhensible que les locaux soient utilisés sans bail, que la ville soit locataire sans payer de loyer, fasse des revenus avec la piscine, utilisant, en plus des locaux, 109 places de stationnement, et ce, pour encore 40 ans. Il est difficile de comprendre pourquoi cette entente a été signée. Nous sommes une école, pas un conseil d'arrondissement. Cela doit faire partie de la négociation actuelle et doit se résoudre.

Philippe Grenier mentionne qu'il serait pertinent de demander au CSSRS d'expliquer l'historique du bail. Nous ne sommes pas aptes à prendre position avec ce manque d'informations. Cela fait quand même partie de la négociation, nous avons nommé

CÉ 23-04-25-3

que nous avons besoin d'espace et la demande de quitter est refusée. Pour avancer ça prend un avis du CSSRS pour savoir pourquoi on en est là aujourd'hui. On verra par la suite ce qu'on fait.

Pascale Bilodeau verra à obtenir des éléments d'éclaircissement quant au contexte de l'époque.

#### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Les informations de la rencontre de ce soir n'ont pas été reçues par les substitués. Il faudrait que ce soit envoyé à tous, en même temps (liste d'envoi complète).

#### **6. CODE DE VIE 2023-2024**

Présentation et explications de Éline Quintal sur les changements au code de vie et le processus de consultation des élèves (conseil des élèves à Montcalm + comité d'élèves à Mitchell et enseignants). Pour les enseignants la consultation s'est faite par les responsables de départements.

Les éléments de changement sont en jaune dans le document en p.j.

Approbation de la proposition. Proposé par Guillaume Paquette, appuyé par Sylvie Lavallée.

#### **7. PROJET ÉDUCATIF - BILAN ET ÉTAPE DE RENOUVELLEMENT**

Explications de Pascale Bilodeau sur le projet éducatif, la démarche, les orientations, l'arrimage au PEVR (référer à la fiche 5).

Il y a 13 personnes de l'équipe-école pour les consultations du personnel. Une majorité de membres de l'équipe-école a aussi réfléchi hier, ce qui a largement nourri le projet éducatif. Des élèves ont aussi été consultés (2 groupes par niveau). Les consultations des parents seront avec le conseil d'établissement. La démarche nous mène à décembre 2023, pour la version complétée.

Explication des couleurs (plutôt que valeurs) par Pascale Bilodeau, avant de laisser la parole aux parents.

Les couleurs de créativité et d'ouverture sont vécues par les élèves, c'est évident.

Le « dépassement de soi » questionne car on craint une interprétation de type compétitive qui ajouterait du stress à nos élèves anxieux. Il est suggéré de réfléchir à utiliser « réalisation de soi » ou « accomplissement de soi ». On adhère cependant à la définition et tenant compte des objectifs personnels. Certains suggèrent également d'enlever « efficace », d'autres pensent que cela convient. On pourrait aussi écrire : « atteinte d'objectifs à ta mesure ».

On souhaite voir se refléter dans le projet éducatif l'ancrage de l'école dans la communauté ainsi que son rôle de pôle culturel. Nous avons le souci de former les adultes de demain, des écociens. L'environnement préoccupe une majorité du CÉ.

Questionnement en lien avec le sentiment de sécurité du personnel et des élèves qui était bas au début: Nous avons émis l'hypothèse que cette donnée a été teintée par les craintes reliées au contexte covid. Pour un prochain sondage PALVI, nous avons l'idée de scinder les lieux pour savoir où les craintes se situent plus précisément.

En plus de la variété d'activités parascolaires offertes aux élèves, il est mentionné que les activités offertes à l'école le midi, nourrissent aussi le sentiment d'appartenance des élèves envers l'école.

CÉ 23-04-25-4	<p>Questionnement sur l'approche collaborative CoP CAP : Cela est encouragé mais pas obligé. Il y a 6-8 rencontres par année. C'est un processus sur du long terme, mais porteur de changements positifs.</p> <p>La prochaine étape du projet éducatif est un retour en équipe-école, afin de définir les enjeux/le contexte. Les priorités seront ciblées l'année prochaine.</p> <p><b>8. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Mise en contexte par Philippe Grenier, en référence au document envoyé et à la fiche 9. Selon la loi sur l'instruction publique, les conseils d'établissement doivent être consultés pour choisir les critères de sélection des directions d'établissements (profil de compétences).</p> <p>Le profil de compétence des directions du CSSRS a été remis. On doit choisir les trois compétences qui nous semblent les plus importantes. Il est possible d'y donner notre couleur et de nommer des éléments particuliers qui nous semblent importants dans notre milieu. A transmettre par courriel d'ici vendredi.</p> <p>Il est nommé que la culture de l'école est forte, très implantée, et qu'un défi sera de garder et renouveler cette culture. Le mandat devra garder cela en tête.</p> <p>Il y aura 10 départs à la retraite, cette année. Sur 6 ans, il y a eu le changement de la moitié des membres du personnel, et la perte d'expertise. D'ici 3 ans, on devrait revenir avec une certaine stabilité. Les départements ne sont pas tous à la même place au niveau de la stabilité. Dans le changement, il y a quand même des éléments qui se maintiennent.</p> <p><b>9. SORTIES ET ACTIVITÉS</b></p> <p>Explication des ajouts dans le tableau, par Pascale Bilodeau.</p> <p>Un parent mentionne qu'il faudrait être attentif à la date du 8 avril 2024 car il y aura une éclipse totale vers 14h au Québec. Pascale Bilodeau a déjà accepté une activité impliquant l'achat de lunettes pour élèves et membres du personnel, pour cet événement.</p> <p>Approbaton de la proposition. Proposé par Bruno Duquette, appuyé par Philippe Grenier.</p> <p><b>10. INFORMATIONS</b></p> <p><b>10.1 Délégué au comité de parents</b></p> <p>Rien à signaler.</p> <p><b>10.2 Fondation</b></p> <p>Le souper des chefs aura lieu vendredi. Seulement 8 places n'ont pas été comblées.</p> <p><b>10.3 O.P.P.</b></p> <p>Rien à signaler.</p> <p><b>10.4 Information de la direction</b></p> <p>Les travaux ont débuté pour l'installation des classes modulaires.</p> <p><b>11. AUTRES SUJETS</b></p> <p>Mention de félicitations pour l'ensemble des activités, car il y a beaucoup d'activités :</p>
---------------	---

<p>CÉ 23-04-25-5</p>	<p>-Défi génie inventif ÉTS « Fais d'air »          -Festival du cinéma du monde de Sherbrooke – concours Pocket Film          -Revue musicale « Sous le regard des pissenlits »          -Expo Sciences : TI en herbe (pour intéresser les filles au génie par un parrainage avec des étudiantes de la faculté de génie)</p> <p>Mitchell-Montcalm s'est aussi démarquée, car notre équipe technique et d'animation a chapeauté l'événement « secondaire en spectacle » au niveau provincial en plus d'y gagner les premières places. C'est un beau rayonnement pour notre équipe et notre école.</p> <p>Approbation de la proposition. Proposé par Julie Roy, appuyé par Philippe Grenier.</p> <p><b>12. CORRESPONDANCE</b></p> <p>Aucune correspondance.</p> <p><b>13. TRÉSORERIE</b></p> <p>Rien à signaler.</p> <p><b>14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</b></p> <p>Mercredi le 7 juin 2023 à 19h00.</p>
<p>CÉ 23-04-25-6</p>	<p><b>15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Catherine Huppé propose la levée de l'assemblée à 21h26 par épuisement de l'ordre du jour. Appuyé par Claudine Larivière.</p> <p><b>Secrétaire de la séance :</b> Marie-Sol Pronovost</p> <p><b>Approuvé à Sherbrooke le :</b> _____</p> <p><b>Par Philippe Grenier, président :</b> _____</p> <p><b>Par Mme Pascale Bilodeau, directrice :</b> _____</p>